

METROPOLE DU GRAND PARIS

**SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016**

CM2016/11/26 : MANDATS SPECIAUX AU PRESIDENT ET AUX VICE-PRESIDENTS A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES ET AUX QUARTIERS D'AFFAIRES, A L'HABITAT ET A LA MIXITE, A LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE ET AU DEVELOPPEMENT DES RESEAUX ENERGETIQUES, A LA MISE EN ŒUVRE DE LA COHERENCE TERRITORIALE ET DE L'ELABORATION DU SCOT ET AU CONSEILLER METROPOLITAIN DELEGUE A LA POLITIQUE DU LOGEMENT

DATE DE LA CONVOCATION : 17 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Ivan ITZKOVITCH

ETAIENT PRESENTS : Manuel Aeschlimann (jusqu'à 11h29), Sylvie Altman (jusqu'à 11h25 puis pouvoir donné à Michel Leprêtre), Marie-Hélène Amiable, Éric Azière, Marinette Bache, Denis Badré (jusqu'à 12h57), Dominique Bailly, Catherine Baratti-Elbaz, Julien Bargeton (jusqu'à 12h30), Françoise Baud (jusqu'à 10h30 puis pouvoir donné à Didier Guillaume), Pascal Beaudet, Patrick Beaudouin, David Belliard, Zacharia Ben Amar, Jacques-Alain Benisti (jusqu'à 12h57), Jean-Didier Berger, Sylvain Berrios (jusqu'à 10h50 puis pouvoir donné à Gilles Carrez), Jean-Didier Berthault, Patrice Bessac (jusqu'à 12h31), Jean-Paul Bolufer, Nicolas Bonnet-Oulaldj (jusqu'à 11h00 puis pouvoir donné à Danièle Prémel), Alain-Bernard Boulanger (jusqu'à 10h50 puis pouvoir donné à Jean-Paul Bolufer), Geoffroy Boulard, Céline Boulay-Esperonnier, Michel Bourgain, Patrick Braouezec (jusqu'à 11h00 puis pouvoir donné à Patrice Bessac), Daniel Breuiller, Galla Bridier, Jean-Bernard Bros, Ian Brossat (jusqu'à 11h05 puis pouvoir donné à Raphaëlle Primet), Colombe Brossel (jusqu'à 12h56), Frédérique Calandra (jusqu'à 11h50 puis pouvoir donné à Colombe Brossel), Patrice Calmégane (jusqu'à 12h57), Christian Cambon (jusqu'à 11h17 puis pouvoir donné à Manuel Aeschlimann), Gilles Carrez (jusqu'à 12h57), Laurent Cathala (jusqu'à 12h10), Eric Cesari, Régis Charbonnier, Jacques Chaussat (jusqu'à 12h57), Hervé Chevreau (jusqu'à 10h33 puis pouvoir donné à Dominique Bailly), Yves Contassot, Gérard Cosme (jusqu'à 10h54), Jérôme Coumet (jusqu'à 11h22 puis pouvoir donné à Julien Bargeton), Daniel-Georges Courtois (jusqu'à 10h59), François Dagnaud (jusqu'à 11h05 puis pouvoir donné à Jean-Bernard Bros), Philippe Dallier, Stéphanie Daumin (jusqu'à 12h19), Thierry Debarry, Claire de Clermont-Tonnerre, Jean-Baptiste de Froment, Marie-Pierre de la Gontrie, Grégoire de la Roncière (jusqu'à 11h50 puis pouvoir donné à Jean-Jacques Guillet), William Delannoy, Richard Dell'Agnola, Patrick Donath (jusqu'à 12h20), Corentin Duprey, Christian Dupuy (jusqu'à 12h57), Nathalie Fanfant, Jean-Paul Faure-Soulet, Yvan Femel (jusqu'à 11h43 puis pouvoir donné à Yves

Révilleon), Rémi Feraud, Léa Filoche, Vincent Franchi, Jean-Christophe Fromantin (jusqu'à 11h08), Bernard Gauducheau, Jacques Gautier (jusqu'à 12h10 puis pouvoir donné à Jean-Baptiste de Froment), Sylvie Gerinte (jusqu'à 12h39), Hervé Gicquel, Christophe Girard, Nicole Goueta, Emmanuel Grégoire, Didier Guillaume, Jean-Jacques Guillet, Daniel Guiraud, Antoine Guiseppone (jusqu'à 11h45 puis pouvoir donné à Vincent Franchi), Marie-Laure Harel (jusqu'à 11h49 puis pouvoir donné à Thierry Hodent), Eric Helard, Michel Herbillon (jusqu'à 12h18 puis pouvoir donné à Hervé Gicquel), Anne Hidalgo, Thierry Hodent, Ivan Itzkovitch, Christine Janodet, Patrick Jarry, Halima Jemni, Bruno Julliard, Carinne Juste, Jean-Claude Kennedy, Marie Kennedy (jusqu'à 11h08 puis pouvoir donné à Jean-Charles Negre), Bertrand Kern, Olivier Klein, Nathalie Kosciusko-Morizet (jusqu'à 9h58 puis pouvoir donné à Alexandre Vesperini), Jean-Christophe Lagarde (jusqu'à 11h20 puis pouvoir donné à André Santini), Christine Lavarde, Jean-Yves Le Bouillonec, François Le Clec'h, Patrice Leclerc, Catherine Lecuyer (jusqu'à 11h50 puis pouvoir donné à Céline Boulay-Esperonnier), Eric Lejoindre (jusqu'à 10h47 puis pouvoir donné à Catherine Baratti-Elbaz), Marie-Christine Lemardeley (jusqu'à 11h44 puis pouvoir donné à Marinette Bache), Xavier Lemoine, Michel Leprêtre, Marie-Pierre Limoge, Séverine Maroun (jusqu'à 12h57), Hervé Marseille (jusqu'à 10h47 puis pouvoir donné à Eric Azière), Brigitte Marsigny (jusqu'à 12h13 puis pouvoir donné à Patrice Calmégane), Jacques JP Martin, Valérie Mayer-Blimont, Claire Mayoly-Florentin, Virginie Michel-Paulsen, Jean-Louis Missika (jusqu'à 10h32 puis pouvoir donné à Mao Peninou), Georges Mothron (jusqu'à 12h07), Gauthier Mougine (jusqu'à 12h57), Rémi Muzeau, Christophe Najdovski (jusqu'à 12h22), Jean-Charles Negre, Frédéric Nicolas, Pascal Noury, Patrick Ollier, Mao Peninou, Carine Petit, Gilles Poux, Danièle Prémel, Raphaëlle Primet, Yves Révilleon, Laurent Rivoire (jusqu'à 12h34), André Santini (jusqu'à 12h30), Eric Schlegel, Jean-Pierre Schostek, Marie-Christine Segui, Jean-Yves Senant, Georges Siffredi, Sylvie Simon-Deck, Jean-Pierre Spilbauer (jusqu'à 10h55 puis pouvoir donné à Jacques-Alain Benisti), Anne Tachene (jusqu'à 12h41), Azzédine Taïbi (jusqu'à 11h05 puis pouvoir donné à Jean-François Voguet), Sylvine Thomassin (jusqu'à 12h10 puis pouvoir donné à Dominique Versini), Yves Thoreau, Patricia Tordjman (jusqu'à 10h50 puis pouvoir donné à Jean-Claude Kennedy), Ludovic Toro, Martine Valleton, Corinne Valls, Sophie Vally, François Vauglin, Pauline Véron (jusqu'à 10h32 puis pouvoir donné à Jean-Yves Le Bouillonec), Dominique Versini, Alexandre Vesperini, Jean-François Voguet

ETAIENT REPRESENTES : Dominique Adenot (pouvoir donné à Marie Kennedy), François Asensi (pouvoir donné à Gilles Poux), Pierre-Christophe Baguet (pouvoir donné à Gauthier Mougine), Christiane Barody-Weiss (pouvoir donné à Christine Lavarde), Jacques Baudrier (pouvoir donné à Sophie Vally), Jacqueline Belhomme (pouvoir donné à Marie-Hélène Amiable), Philippe Bouyssou (pouvoir donné à Stéphanie Daumin), Jean-Jacques Bridey (pouvoir donné à Sylvie Simon-Deck), Vincent Capo-Canellas (pouvoir donné à Laurent Rivoire), Luc Carvounas (pouvoir donné à Zacharia Ben Amar), Marie-Carole Ciuntu (pouvoir donné à Jean-Paul Faure-Soulet), Stéphane de Paoli (pouvoir donné à Jean-Christophe Lagarde), Marielle de Sarnez (pouvoir donné à Denis Badré), Tony Di Martino (pouvoir donné à Olivier Klein), Patrick Douet (pouvoir donné à Patrice

Leclerc), Michel Fourcade (pouvoir donné à Corentin Duprey), Jean-Michel Genestier (pouvoir donné à Eric Schlegel), Philippe Goujon (pouvoir donné à Claire de Clermont-Tonnerre), Frédéric Hocquard (pouvoir donné à Léa Filoche), Philippe Juvin (pouvoir donné à Eric Cesari), Laurent Lafon (pouvoir donné à Marie-Pierre Limoge), Jean-François Lamour (pouvoir donné à Daniel-Georges Courtois), Philippe Laurent (pouvoir donné à Bernard Gauducheau), Françoise Lecoufle (pouvoir donné à Valérie Mayer-Blimont), Jacques Maheas (pouvoir donné à Daniel Guiraud), Pierre-Yves Martin (pouvoir donné à Ludovic Toro), Jean-Loup Metton (pouvoir donné à Hervé Marseille), Didier Paillard (pouvoir donné à Patrick Braouezec), Gilles Savry (pouvoir donné à Georges Mothron), Michel Teulet (pouvoir donné à Xavier Lemoine), Jean-Marie Vilain (pouvoir donné à Anne Tachene)

ETAIENT ABSENTS : Patrick Balkany, Jean-Pierre Barnaud, Eric Berdoati, Julie Boillot, Raymond Charresson, Christian Demuynck, Oliver Dosne, Didier Dousset, Carole Draï, Afaf Gabelotaud, Stéphane Gatignon, Jean-Jacques Giannesini, Claude Goasguen, Eric Grillon, François Haab, Sakina Hamid, Vincent Jeanbrun, Franck Le Bohellec, Fadila Mehal, Eric Melhorn, Thierry Meignen, Joëlle Morel, Jean-Marc Nicolle, Anne-Constance Onghena, Philippe Pemezec, Robin Reda, Anne Souyris, Dominique Stoppa-Lyonnet, Georges Urlacher, Laurent Vastel, Alain Vedere

La loi a prévu d'accorder aux élus locaux le remboursement de certaines dépenses particulières, en particulier celui des frais nécessités par l'exécution d'un mandat spécial.

Dans l'intérêt de la Métropole du Grand Paris plusieurs mandats ont été accordés en urgence, la mise en place des services n'ayant pas permis d'anticiper les délibérations. Néanmoins, l'intérêt de la structure est incontestable, c'est pourquoi il vous est proposé d'approuver les mandats suivants :

- Marché International des professionnels de l'immobilier (MIPIM) à Cannes, du 14 au 16 2016. Ce salon a occasionné le déplacement de Monsieur Patrick Ollier, Président, et de Monsieur Eric Césari, Vice-Président à l'immobilier d'entreprises et aux quartiers d'affaires.
- Conférence économique des métropoles à Bordeaux, les 2 et 3 juin 2016. Cet événement a occasionné le déplacement de Monsieur Patrick Ollier, Président, de Monsieur Eric Césari, Vice-Président à l'immobilier d'entreprises et aux quartiers d'affaires, et de Monsieur Daniel Guiraud, Vice-Président à la mise en œuvre de la stratégie environnementale et au développement des réseaux énergétiques.
- Déplacement à Grand Lyon Métropole, à Lyon le 30 août 2016, pour un retour d'expérience sur le SCOT, méthodologie et conseils, en vue de l'élaboration du SCOT de la MGP en 2017. Cet événement a occasionné le déplacement de Monsieur Philippe Dallier, Vice-Président à la mise en œuvre de la cohérence territoriale et à l'élaboration du SCOT.
- Convention nationale de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) à Strasbourg, le 13 octobre 2016. Cet événement avait pour objet l'intervention de Monsieur Eric Césari, Vice-Président à l'immobilier d'entreprises et aux quartiers d'affaires, par

délégation de de Monsieur Patrick Ollier, Président, empêché, à la table ronde « Les métropoles et communautés au centre du nouveau dialogue territorial ».

Par ailleurs, il y a lieu d'anticiper les déplacements liés au MIPIM 2017. Il est donné mandat à Monsieur Patrick Ollier, Président, Monsieur Eric Césari, Vice-Président à l'immobilier d'entreprises et aux quartiers d'affaires, Monsieur Olivier Klein, Vice-Président délégué à l'Habitat et à la Mixité, à Monsieur Christian Dupuy, Conseiller métropolitain délégué à la Politique du Logement ainsi qu'à Madame Valérie Mayer-Blimont, Conseillère métropolitaine auprès du Président, en charge du suivi d'Inventons la Métropole du Grand Paris, pour représenter la Métropole du Grand Paris. Le salon aura lieu du 14 au 17 mars 2017 à Cannes.

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu l'article 12 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et l'article 59 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2123-18 et L.5211-11 ;

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris ;

Vu l'arrêté n° AP2016/01 du 17 mars 2016 portant délégation de fonctions aux vice-présidents et conseillers métropolitains membres du bureau ;

Considérant, du fait de la constitution des services de la Métropole du Grand Paris, l'impossibilité d'anticiper les missions antérieures ;

Considérant, dans le cadre de leurs mandats respectifs et dans l'intérêt métropolitain, qu'il est opportun de confier un mandat spécial à Messieurs Patrick Ollier, Président, Eric Césari, Vice-Président à l'immobilier d'entreprises et aux quartiers d'affaires, Olivier Klein, Vice-Président délégué à l'Habitat et à la Mixité, Christian Dupuy, Conseiller métropolitain délégué à la Politique du Logement et Madame Valérie Mayer-Blimont, Conseillère métropolitaine auprès du Président, en charge du suivi d'Inventons la Métropole du Grand Paris Daniel Guiraud, Vice-Président à la mise en œuvre de la stratégie environnementale et au développement des réseaux énergétiques, Philippe Dallier, Vice-Président à la mise en œuvre de la cohérence territoriale et à l'élaboration du SCOT ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE les mandats spéciaux concernant :

- Messieurs Ollier et Césari pour le Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes, du 14 au 16 mars 2016 ;
- Messieurs Ollier, Césari et Guiraud, pour la Conférence économique des métropoles à Bordeaux, les 2 et 3 juin 2016 ;
- Monsieur Dallier, pour un retour d'expérience sur le SCOT de Grand Lyon Métropole à Lyon, le 26 août 2016 ;
- Monsieur Césari, pour la Convention nationale de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) à Strasbourg, le 13 octobre 2016.

DONNE mandat spécial à Messieurs Ollier, Césari, Klein et Dupuy ainsi qu'à Madame Mayer-Blimont pour le Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes, du 14 au 17 mars 2017 ;

DIT que les frais de transport, d'hébergement et de restauration inhérents à l'exercice de ces mandats spéciaux seront pris en charge par la Métropole du Grand Paris, sur présentation d'un état de frais accompagné des justificatifs des dépenses engagées.

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président de la Métropole du Grand Paris



Patrick OLLIER
Député-Maire de Rueil-Malmaison
Ancien Ministre